Publication : lundi 21 janvier 2002 00:00

Une nouvelle Maison d'arrêt dans le Loiret

Mme Marylise LEBRANCHU, Garde des Sceaux, ministre de la Justice, a informé, ce 31 janvier 2002, M. Jean-Pierre SUEUR, sénateur du Loiret, de sa décision de construire dans l’agglomération d’Orléans « un centre pénitentiaire d’une capacité de quelques 300 places qui entraînera à terme la fermeture de l’actuelle maison d’arrêt, vétuste et inadaptée. »

Cette décision s’inscrit dans le cadre du plan de modernisation du service public pénitentiaire pour lequel une enveloppe de 10 milliards de francs a été dégagée. Le projet de l’agglomération d’Orléans s’inscrit dans la première tranche opérationnelle de ce plan.

Mme LEBRANCHU a précisé qu’elle souhaitait qu’en concertation avec toutes les autorités compétentes, des propositions de localisation lui soient faites avant le 31 mars prochain « afin de ne pas retarder la première tranche du programme. »

Thème : Textes sur Orléans

Phoca PDF